



## CTSD du 20 juin 2019

Madame la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

L'UNSA Education organise depuis 7 ans un baromètre auprès des personnels de l'Éducation Nationale. Ainsi, quand, 20,8% des répondants se disaient en accord avec la politique gouvernementale, ils ne sont plus que 10,4 dont seulement 6,5% chez les enseignants. Seuls 27,5% des collègues recommanderaient leur métier à un jeune soit 10 points de moins qu'en 2018 et 78,8% se disent insuffisamment accompagnés dans les réformes engagées. A l'UNSA, cela fait des mois que nous alertons sur le désaccord massif des professionnels de l'éducation avec les choix et la méthode, le rythme et le ton de notre ministère. Mais avant d'être entendus, il faudrait que nous soyons écoutés.

Le projet de réforme de la fonction publique vient porter un nouveau coup au dialogue social. La réforme des CAP les réduit à des chambres d'enregistrement transformant ainsi le rôle des organisations syndicales de celui de partenaires du fonctionnement de l'Éducation Nationale à celui d'organismes de recours.

Pour la confiance, nous aimerions donc, qu'au lieu de se payer de mots, nous assistions enfin à des actes. Nous attendons par ailleurs que le gouvernement ne transforme pas l'instruction obligatoire dès trois ans en une aubaine financière pour les écoles privées renforçant le dualisme scolaire au détriment de la mixité sociale.

Le Sénat a supprimé le projet d'établissement public des savoirs fondamentaux avec l'aval du ministre qui a pris acte de la mobilisation de la communauté éducative contre un projet tellement opaque qu'il a nourri toutes les craintes. Nous souhaitons que cette suppression soit définitive.

Cependant, cette victoire des personnels, des parents et des élus ne doit pas faire oublier que plusieurs dispositions introduites au Sénat aggravent le projet de loi sur d'autres points, en s'attaquant en particulier à plusieurs règles statutaires qui régissent l'exercice de nos métiers et constituent un cadre qui garantit un traitement équitable pour tous les personnels.

Dans le cadre des mobilisations contre cette loi, certains syndicats dont nous ne sommes pas ont appelé à une grève le 17 juin. Si nous ne participions pas à cette action, nous, l'UNSA Education, regrettons que le rectorat écrivent aux personnels administratifs pour leur dire, je cite qu'«Il y a un fort risque de mouvement de grève attendu sur le bac le 17 juin. Dans ce cadre, il est demandé que des personnels potentiellement mobilisables le 17 juin dès 7h du matin puissent se mettre à disposition des chefs d'établissement, au cas où la grève serait très suivie.»

Cette démarche tend malheureusement à monter les personnels de notre institution les uns contre les autres.

Le 25 avril, le Président de la République a réaffirmé sa priorité pour l'école primaire en annonçant notamment la limitation à 24 élèves en grande section, CP et CE1 et l'extension à la grande-section du dédoublement en éducation prioritaire d'ici la fin du quinquennat. Selon le chiffrage en ligne sur le site du ministère, ces mesures pourraient nécessiter l'ouverture de 9 000 à 11 000 classes pour ces niveaux, de la rentrée 2020 à la fin du quinquennat. Pour devenir de vraies bonnes nouvelles, ces mesures doivent être assorties de moyens spécifiques. Pour le SE-Unsa, des garanties avec des signes immédiats doivent être données pour que ces décisions constituent pleinement une avancée pour l'École. Elles doivent rompre avec les logiques constatées de redéploiement depuis le second degré vers le premier degré ainsi que celles à l'intérieur même des écoles et écarter tout risque d'un recours aux contrats pour des emplois pérennes. Le SE-Unsa juge absolument nécessaire l'annonce d'un plan pluriannuel de recrutements par concours de professeurs des écoles avec la constitution et le recours à des listes complémentaires dans les académies dès cette session 2019 pour préparer dès maintenant la rentrée 2020, et de donner ainsi un signal positif pour l'attractivité du

métier de professeur des écoles.

Le dialogue social est un des éléments d'une démocratie vivante. Traiter par un mépris, même poli, la contribution des fonctionnaires et des corps intermédiaires au fonctionnement d'une société est un choix dangereux. Nous souhaitons que notre gouvernement, et notre ministère en particulier, sortent du marketing populiste qu'ils prétendent combattre et retrouvent la raison et la voie du progrès démocratique.

Karen Ansberque, pour l'UNSA Education 01

